

Pour les chien dans une copropriètè

Par jean412, le 11/11/2008 à 13:57

Nous avons une cour en copropriété Des chien vont dans la cour pour faire leurs besoins comment interdire cela avons-nous le droit a l'interdiction des chien dans une copropriété 0 A-t-il une loi

Merci

Par Marion2, le 11/11/2008 à 14:07

Bonjour,

Non, vous n'avez pas le droit d'interdire les chiens dans une copropriété.

Il faut demander au syndic professionnel (si vous en avez un) ou au syndic bénévole d'intervenir auprès des propriétaires de chiens en leur demandant de ne pas sortir leurs animaux dans la cour commune.

A la prochaine Assemblée Générale, vous pouvez demander que soit notifié ce problème à l'ordre du jour.

Cordialement

Par jean412, le 11/11/2008 à 14:15

Merci pour votre réponse donc si on voie pas le chien faire ces les autres qui ramasses On en a vue un et maintenant il dise que ces pas leur chien que faire on peux pas dormir dans la cour pour vous ou es la solutions on vas pas ce battre pour un chien Je vous remercie Laure

Par Marion2, le 11/11/2008 à 14:18

Je pense qu'il faut qu'un courrier en recommandé AR soit envoyé à tous les propriétaires de chiens de cette coproriété.

Cordialement